Bac - Capacité en droit

Par **camylle_h**, le **17/01/2020** à **15:10**

Bonjour,

C'est pour moi mon premier post ici. Je me présente, je m'appelle Camylle, j'ai 17 ans et je suis attirée par le droit depuis longtemps maintenant.

J'ai toujours été très bonne élève en classe, toujours eu de bons résultats, hélas ces dernières années pour parcours scolaire est un peu chaotique suite a quelques problèmes personnels, j'ai fais mes années de lycée scolarisée chez moi, tout en ayant toujours voulu faire du droit par la suite.

Je suis dans l'incapacité de passer le bac cette année, donc ayant une volonté de fer, je veux atteindre mes objectifs, c'est pour cela que je me redirige vers la capacité en droit pour l'année prochaine.

Je souhaiterais donc avoir vos petits conseils, et également savoir quels serait vos livres indispensable pour commencer.

Merci de m'avoir lu.

Par **Lorella**, le **17/01/2020** à **17:29**

Bonjour Camylle

Si vous vous intéressez au droit, je vous conseille de vous inscrire et participer à ce mooc (cours en ligne gratuit ouvert à tous)

https://www.juristudiant.com/forum/mooc-le-droit-est-ce-pour-moi-t33669.html

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/01/2020** à **08:07**

Bonjour

Pour ce qui est des livres, je vous conseille de lire ce sujet
https://www.juristudiant.com/forum/capacite-en-droit-cned-t29309.html

(Attention si vous souhaitez commander les livres qui sont conseillés, il faudra prendre les dernières éditions)

Par **Yzah**, le **19/01/2020** à **00:44**

Bonjour,

Question toute bête: pourquoi ne pas redoubler, obtenir votre bac et ainsi rentrer en Licence?

Après je peux comprendre le choix de la capacité: une formation reconnue avec laquelle vous mettez directement les pieds en plein dans le sujet ?

Par **camylle_h**, le **19/01/2020** à **13:24**

Bonjour,

Tout d'abord, merci à tous de m'avoir répondu, je me suis renseignée sur le mooc et c'est assez interessant en effet.

Je vais également aller lire le sujet conseille ci-dessus!

Merci beaucoup!

Ensuite, tout simplement car j'ai étais induite en erreur pour le choix de ma filière, et donc avec la nouvelle réforme cela ne rends pas les choses plus simple pour l'année prochaine. Et parce que, meme si je sais que le droit n'est pas aussi simple, je n'ai pas envie de m'infliger de nouveau tout les problèmes que m'ont cause le bac ces deux dernières années...

Par **Yzah**, le **21/01/2020** à **15:48**

Je comprends tout à fait, l'autre avantage de la capacité est son public: un public sérieux, motivé en reprise d'études. Cela peut aussi aider à se motiver et à créer une émulation de classe?

Bon courage, n'hésitez pas à nous tenir au courant,

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés